



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, MRC de L'Islet, de Montmagny, de Bellechasse, de La Nouvelle-Beauce, des Appalaches, des Etchemins, de Lotbinière, Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan, Ville de Lévis | Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Un soutien financier pour 12 artistes et 4 organismes artistiques de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 15 mars 2022 - Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, le **ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **L'Islet**, de **Montmagny**, de **Bellechasse**, de **La Nouvelle-Beauce**, des **Appalaches**, des **Etchemins**, de **Lotbinière**, **Robert-Cliche**, de **Beauce-Sartigan** ainsi que la **Ville de Lévis**, en collaboration avec **Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches**, sont heureux d'annoncer un soutien de 240 000 \$ à 12 artistes et 4 organismes artistiques, pour un total de 17 projets, dans le cadre du *Programme de partenariat territorial de la Chaudière-Appalaches*.

Les créateur(-trice)s qui reçoivent une aide pour réaliser leurs projets sont : **Rachel Aucoin** (MRC de Bellechasse), **Raymond Beaudet** (MRC de La Nouvelle-Beauce), **Peggy Belanger** (MRC de L'Islet), **Joëlle Gauvin-Racine** (MRC de L'Islet), **David Jacques** (Ville de Lévis), **François Leclerc** (MRC de Lotbinière), **Paul Marchand** (MRC de Lotbinière), **Raphaël Plante-Héту** (Ville de Lévis), **Mathieu Rancourt** (Ville de Lévis), **Lily Thibodeau** (Ville de Lévis), **José Luis Torres** (MRC de Montmagny) et **Chantal Caron** (MRC de L'Islet).

Les projets des organismes suivants sont soutenus : **Créativa productions** (MRC de Beauce-Sartigan), **Maison natale de Louis Fréchette** (Ville de Lévis), **Regart, centre d'artistes en art actuel** (Ville de Lévis), **Nouaisons, centre agricole** (MRC de Nouvelle-Beauce).

Il est à noter que parmi les projets soutenus, une personne reçoit une première bourse grâce à une [bonification financière](#) des ententes territoriales accordée par le Conseil.

Processus de sélection

Le titre des projets et le montant accordé à chacun d'eux se trouvent en annexe. Les demandes ont été analysées par un comité composé de pairs, réunis par le Conseil, œuvrant dans différents secteurs artistiques. Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de leur excellence, de leur adéquation aux objectifs du programme, et en fonction des disponibilités budgétaires des partenaires.

À propos de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de Chaudière-Appalaches

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en 2021 entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les municipalités régionales de comté (MRC) de L'Islet, de Montmagny, de Bellechasse, de La Nouvelle-Beauce, des Appalaches, des Etchemins, de Lotbinière, Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan et la Ville de Lévis, en collaboration avec Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Un montant de 600 000 \$, réparti sur trois ans, a été investi par les

partenaires pour soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Il s'agissait du premier appel à projets pour cette entente.

– 30 –

Source :

Emmanuelle Belleau
Conseillère aux communications
Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches
418 554-1210
emmanuelle.belleau@culture-quebec.qc.ca

Renseignements :

Myriam Lefebvre
Conseillère en communication
Conseil des arts et des lettres du Québec
myriam.lefebvre@calq.gouv.qc.ca
Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#) et [Instagram](#)

Annexe – Description des projets soutenus

Soutien aux projets des artistes et des écrivain(e)s professionnel(le)s – Total : 155 000 \$

- **Rachel Aucoin** (MRC de Bellechasse) reçoit 4 000 \$ pour réaliser quatre concerts de musique traditionnelle dans une maison ancestrale à l’occasion des Fêtes du 350^e anniversaire de Beaumont.
- **Raymond Beaudet** (MRC de La Nouvelle-Beauce) obtient 15 000 \$ pour réaliser, grâce à l’intelligence artificielle, une œuvre numérique interactive à l’image du personnage historique Marie-Claire Fleury de la Gorgendière.
- **Peggy Bélanger** (MRC de L’Islet) se voit accorder 18 600 \$ pour l’enregistrement de l’album *I diletti del mondo* dédié à Orazio Michi dell’Arpa, compositeur baroque romain du 17^e siècle.
- **Joëlle Gauvin-Racine** (MRC de L’Islet) récolte 15 000 \$ pour réaliser quatre résidences littéraires qui lui permettront d’échanger avec le public et d’alimenter son projet d’écriture d’un recueil de poésie.
- **David Jacques** (Ville de Lévis) reçoit 9 500 \$ pour réaliser un projet de recherche musicale en vue de la production d’un nouveau disque, de la captation d’un concert et de la publication de partitions.
- **François Leclerc** (MRC de Lotbinière) obtient 11 250 \$ pour réaliser le projet musical *Trois siècles de vie musicale au temps des seigneurs, de Lotbinière à la Côte-du-Sud*.
- **Paul Marchand** (MRC de Lotbinière) se voit accorder 17 500 \$ pour la création de la vidéo *Les Belles en bois dormant*, dont les images, les paroles et la musique sont inspirées de six maisons abandonnées de la région de la Chaudière-Appalaches.
- **Raphaël Plante-Héту** (Ville de Lévis) récolte 10 200 \$ pour la création et la diffusion d’une œuvre électroacoustique pour percussions, accompagnée d’un projet de médiation culturelle.
- **Mathieu Rancourt** (Ville de Lévis) obtient 11 800 \$ pour la création de pièces musicales pour le groupe Les Évadés, grâce un processus de recherche et de création inédit.
- **Lily Thibodeau** (Ville de Lévis) reçoit 18 000 \$ pour réaliser la scénographie de son spectacle solo *Les Mea Culpa*, comprenant des chansons inspirées de son implication auprès de l’organisme L’Ancre de Lévis.
- **José Luis Torres** (MRC de Montmagny) se voit accorder 18 000 \$ pour réaliser un projet d’arts visuels intitulé *Espaces ré-imaginés*, comprenant la production de nouvelles installations sculpturales immersives à caractère social créées pour l’espace public.
- **Chantal Caron** (MRC de L’Islet) récolte 6 150 \$ pour un séjour d’inspiration au Edinburgh Festival Fringe (Écosse) et au Tanzmesse de Düsseldorf (Allemagne) en vue de la création d’un parcours déambulatoire multidisciplinaire.

Soutien aux organismes artistiques professionnels – Total : 85 000 \$

- **Créativa productions** (MRC de Beauce-Sartigan) obtient 20 000 \$ pour organiser le Solstice Festival, qui présentera des spectacles et des activités culturelles variées alliant cultures du monde et patrimoine local.
- **Maison natale Louis-Fréchette** (Ville de Lévis) récolte 20 000 \$ pour réaliser un projet de production, de diffusion et de promotion des arts littéraires intitulé *Les mots sons*, comprenant la création de trois installations sculpturales organiques et immersives.
- **Regart, centre d'artistes en art actuel** (Ville de Lévis) se voit accorder 6 850 \$ pour l'accueil du collectif B.L.U.S.H et Emma Kate dans les jardins de la Maison natale de Louis Fréchette, collaborateur pour la diffusion d'une soirée de performances portant sur la décroissance.
- **Regart, centre d'artistes en art actuel** reçoit également 11 150 \$ pour un projet de résidence et d'exposition et pour le lancement d'une publication du duo d'artistes Mathieu Lef Bouchard et Ysé Raoux.
- **Nouaisons, centre agricole** (MRC de Nouvelle-Beauce) reçoit 27 000 \$ pour la réalisation d'*Élever, cultiver, nourrir*, un parcours actif, éducatif et artistique sur la Véloroute de la Chaudière, proposant un jumelage inédit entre artistes québécois et organismes communautaires beaucerons.